

Annexe 3 : Autorisation de prélèvement automatique

Pour souscrire au prélèvement automatique, merci de nous transmettre cette annexe ainsi qu'un relevé d'identité bancaire complet (RIB, BIC et IBAN).

Un courrier vous informera de la mise en place du prélèvement automatique.

Autorisation de prélèvement : Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

N° du bénéficiaire PAM si connu :

Autorise l'établissement bancaire :

Adresse :

Code postal : Ville :

teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements relatifs aux sommes dues au service PAM 91 pour l'utilisation du Service de transport. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Service PAM 91.

N° ICS : FR60ZZZ88B380

Désignation du titulaire du compte à débiter				Désignation du créancier
<input type="text"/>				Keolis Mobilité Essonne 3, rue du Gévaudan 91 090 Lisses
Désignation du titulaire du compte à débiter				Désignation, nom et adresse de l'établissement teneur du compte
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Fait à : Le :

Signature :